

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique sur l'aide à l'élite sportive de la commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération

Par les parents du CBRNM (Club de Badminton les Raquettes du Nord de Montréal)

Octobre 2007

Nous aimerions porter à votre attention une facette difficile du rôle dévolu aux parents d'enfants membres de l'élite sportive.

Le CBRNM est répertorié à l'annexe 1 de votre document d'orientation. Deux athlètes sont présentement identifiés par la Fédération sportive de Badminton. Il faut cependant préciser que notre club n'offre ses services qu'aux joueurs jusqu'à 18 ans. Après cet âge, les athlètes identifiés poursuivent leur formation au Centre National récemment déménagé à ... Laval.

Votre document d'orientation précise avec pertinence le besoin de soutien que devraient offrir les instances municipales aux clubs sportifs partenaires, au niveau des ressources immobilières et matérielles, des ressources humaines et des ressources financières.

Dans notre arrondissement, un cadre de référence encadre le programme club sportif et activités sportives. La mission de la DCSLDS (direction culture, sports, loisirs et développement social) y est définie et sa priorité est spécifiée comme étant « ...orientée vers une offre de service pour la clientèle 6-17 ans et pour les niveaux de pratique de sport d'initiation et de récréation. »¹ Y sont précisés les rôles et responsabilités des partenaires impliqués. Voici ceux que les clubs sportifs doivent assumer :

- Réaliser et développer l'offre de service en initiation;
- Offrir des activités sportives structurées dans les centres de loisirs et autres types d'installations;
- Offrir son expertise dans les différents niveaux d'intervention;
- Désigner un responsable de discipline qui verra à :
 - Offrir son expertise technique,
 - S'assurer que chaque lieu d'intervention ait toute l'information et le soutien nécessaire pour les inscriptions,
 - Permettre l'accès à un réseau de compétition existant et en diffuser l'information,

¹ Cadre de référence, programme club sportif et activités sportives. Mise à jour 17-10-2007. DCSLDS Ahuntsic-Cartierville.

- *Organiser une compétition amicale, s'il y a lieu,*
 - *Compléter les formulaires d'inscriptions des participants au Festival sportif et aux Jeux de Montréal,*
 - *Participer aux réunions de coordination,*
 - *Organiser et coordonner les compétitions dans le cadre du Festival sportif et des Jeux de Montréal,*
 - *Coordonner les délégations représentants l'arrondissement aux Jeux de Montréal,*
 - *Collaborer à la conception d'un plan d'action dans sa discipline.*
- *Collaborer à la planification et programmation des activités, aux modalités d'inscriptions, à l'élaboration des moyens de diffusion et de publicité, aux modalités d'accessibilité des plateaux, à la participation au Festival sportif et aux jeux de Montréal;*
 - *Coordonner les inscriptions;*
 - *Embaucher du personnel qualifié, assurer un encadrement et le superviser;*
 - *Organiser et/ou coordonner la participation à des compétitions de niveau initiation;*
 - *Participer aux activités relatives au Festival sportif et aux Jeux de Montréal.²*

Les ressources immobilières et matérielles reposent sur des critères établis par l'arrondissement selon les décisions de son conseil, les ressources disponibles, les besoins identifiés et une répartition équitable entre les partenaires. Les ressources humaines varient selon les besoins et les disponibilités. Les ressources financières sont quant à elles remises sur la base exclusive de la coordination et de l'organisation des activités d'initiation et de récréation : centres de loisirs, Festival sportif, Jeux de Montréal et ses préliminaires.

Votre document d'orientation explique avec justesse l'importance des heures bénévoles consacrées par les parents aux tâches reliées à l'organisation des clubs sportifs d'élite : conseil d'administration, recherche de sources de financement, organisation de compétitions. Il faut y ajouter les heures où ils font du « taxi » pour les 3 entraînements (et plus, selon le niveau des joueurs) et les nombreuses compétitions régionales, provinciales et nationales. Dans notre cas, pour obtenir notre financement, il nous faut en plus organiser, coordonner, développer, collaborer et superviser les centres de loisirs, le Festival sportif, les Jeux de Montréal et ses préliminaires, même si nos joueurs n'y participent pas. Nous sommes, parents bénévoles, à bout de souffle!

Les élus de notre arrondissement ont mis sur pied un fonds de soutien aux athlètes amateurs. Nous ne pouvons que les féliciter de cette initiative que nous

² Cadre de référence, programme club sportif et activités sportives. Mise à jour 17-10-2007. DCSLDS Ahuntsic-Cartierville.

appuyons. Ce fonds n'allège cependant pas les heures énormes que les parents doivent consacrer bénévolement dans l'arrondissement.

Les ressources immobilières, matérielles, humaines et financières mises à la disposition des clubs sportifs d'élite devraient être offertes sans obliger ces derniers à gérer des offres de service en initiation (centres de loisirs), la coordination des compétitions ciblées ou le nombre de points de desserte. Les exigences qui y sont rattachées sont trop importantes, la tâche est trop lourde.

Des permanents de l'arrondissement devraient assurer toute la gestion des offres de services et l'organisation des compétitions ciblées. Les clubs sportifs d'élite pourraient agir en tant que conseillers et/ou experts auprès de ces permanents.

Ces mesures favoriseraient l'amélioration des services et des programmes de notre organisme, le CBRNM, qui forme des athlètes d'élite à Montréal.